

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

# **RETURN BIDS TO:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -**TPSGC** 

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:** 

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Novau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# **SOLICITATION AMENDMENT** MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

**Vendor/Firm Name and Address** Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Training and Specialized Services Division/Division de la formation et des services spécialisés Terrasses de la Chaudière 5th Floo Terrasses de la Chaudière 5e étage 10 Wellington Street, 10, rue Wellington, Gatineau Québec K1A 0S5

Title - Sujet								
LEADERSHIP TRAINING								
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.					
08B62-170553/A		002						
Client Reference No N° de réf	férence du client	Date	Date					
20170553			2019-03-14					
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG							
PW-\$\$ZH-150-34597								
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./	'n°۱	/ME				
150zh.08B62-170553								
Solicitation Closes - L'invitation prer at - à 02:00 PM on - le 2019-03-29			in	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT				
F.O.B F.A.B.  Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:								
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à:		Bu	ver ld - ld de l'acheteur				
Hall, Mark			150zh					
Telephone No N° de téléphon	е	FAX No N° de FAX						
(613) 858-8626 ( )		( ) -						
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service								

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseu	ır/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à s de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	signer au nom du fournisseur/
Signature	Date



Id de l'acheteur - Buyer ID 150zh CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### FORMATION DE LEADERSHIP ET SERVICES CONNEXES

Modification nº 002 à l'invitation à soumissionner

- 1. La présente modification vise à répondre à des questions reçues de l'industrie et à apporter les changements nécessaires au document d'invitation à soumissionner.
- Q2. Dans l'annexe A (Énoncé des travaux), une catégorie de ressources d'experts en la matière (EM) est mentionnée (par exemple, dans la section Services administratifs des activités d'apprentissage « Choisir et affecter des animateurs et/ou des experts en la matière à des activités ») et décrite en détail aux points 1.3 (bas de la page 35) et 3.2 (bas de la page 41).
  - Devrait-il y avoir une catégorie financière pour le rôle d'EM dans la pièce jointe 1 de la partie 3, Barème de prix? Sinon, comment cette catégorie de ressources sera-t-elle incluse dans les autorisations de tâches?
- R2. Une disposition visant à fournir un <u>pourcentage de majoration</u> ferme tout compris pour les experts en la matière a été ajoutée au barème de prix et à la base de paiement. Veuillez vous reporter à la modification n° 002 à l'invitation à soumissionner et le barème de prix modifié, pièce jointe 1 de la partie 3, Barème de prix FR AMD002, tableau A9.
- Q3. Dans l'annexe B (Base de paiement) [p. 68], il est indiqué qu'une journée de travail comprend 7,5 heures de travail et, sous chaque tableau de la pièce jointe 1 de la partie 3, Barème de prix, il est indiqué qu'une journée de travail comprend 8 heures de travail.
  - Pouvez-vous préciser si une journée de travail comprend 7,5 heures ou 8 heures?
- R3. Une journée de travail comprend 7,5 heures. Veuillez vous reporter à tous les tableaux de la modification n° 002 à l'invitation à soumissionner et au barème de prix modifié, pièce jointe 1 de la partie 3, Barème de prix\_FR\_AMD002.
- Q4. Le tableau A2 (Barème de prix) présente trois zones géographiques et une seule cellule permettant de saisir un tarif journalier.
  - Comme les zones géographiques sont désignées à bon escient et comme le voyage (le cas échéant) doit être inclus dans le tarif journalier pour deux des trois zones, les soumissionnaires doivent-ils indiquer un tarif ferme distinct pour chaque zone géographique?
- R4. Les déplacements ne sont désormais inclus que dans le tarif journalier ferme tout compris pour les travaux effectués dans la RCN. Les tarifs journaliers fermes tout compris pour toutes les autres zones géographiques ne comprennent pas les déplacements. Veuillez vous reporter à la modification n° 002 à l'invitation à soumissionner et au barème de prix modifié, pièce jointe 1 de la partie 3, Barème de prix\_FR\_AMD002, tableau A2.

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier 150zh.08B62-170553 Id de l'acheteur - Buyer ID 150zh CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- Q5. Pouvez-vous confirmer que dans le tableau A8 (Barème de prix), le soumissionnaire doit indiquer un tarif journalier (tarif quotidien) pour la location d'une salle de classe?
- R5. La location de salles de classe peut maintenant être tarifiée. Il s'agit d'un taux horaire.

Il y a également une disposition prévoyant un tarif journalier tout compris pour qu'une ressource puisse s'acquitter des tâches prévues dans l'EDT, le cas échéant. Veuillez vous reporter à la modification n° 002 à l'invitation à soumissionner et au barème de prix modifié, pièce jointe 1 à la partie 3 – Barème de prix\_FR\_AMD002, tableau A2.

- Q6. Nous demandons respectueusement une semaine supplémentaire pour la préparation de notre réponse.
- R6. La date de clôture des soumissions a été reportée au :

29 mars 2019, à 14 h (HAE).

Veuillez consulter les renseignements ci-dessous au sujet des changements au document d'invitation à soumissionner.

# 1. À l'annexe A de l'EDT, article 3,2, Présentation et coordination d'activités d'apprentissage INSÉRER :

- (z) L'entrepreneur doit, au fur et à mesure des besoins, recourir aux services d'experts en la matière afin d'enrichir l'exécution des activités d'apprentissage en fournissant des services qui comprennent ce qui suit :
  - i) Communiquer avec le chargé de projet de CFSD ou ses représentants désignés et l'animateur au sujet des exigences propres à une activité et des qualifications de la ressource retenue:
  - ii) Présenter au chargé de projet de CFSD ou à ses représentants désignés une liste des experts en la matière, accompagnée de leur curriculum vitæ respectif dans lequel se trouvent leurs expériences et leurs qualifications pertinentes, et ce, aux fins d'examen et d'approbation;
  - iii) Recourir aux services d'experts en la matière pour enrichir l'exécution des activités d'apprentissage, et ce, en s'acquittant des tâches suivantes :
    - A) S'assurer que ces personnes connaissent bien les objectifs de l'activité d'apprentissage ainsi que les besoins des participants;
    - B) Fournir aux participants des renseignements propres au sujet qui correspondent à leurs besoins; et
    - C) S'acquitter des autres services connexes, tel que précisé dans un formulaire d'autorisation de tâches.
  - iv) Habituellement, les experts en la matière contribuent aux activités d'apprentissage pendant près d'une journée complète ou plus. Ces activités d'apprentissage ont tendance à être offertes à des groupes de participants, en moyenne de 15 à 30 personnes, soit jusqu'à 250. Le format peut comprendre une présentation ou une activité d'apprentissage interactive. Dans certains cas, on s'attend à ce que les experts en la matière fournissent des connaissances thématiques ou sectorielles sur une question internationale particulière, une compétence comportementale ou fonctionnelle, comme le leadership dans le contexte international.

#### v) Voyage

Si un expert en la matière doit se déplacer pour contribuer à une activité d'apprentissage se déroulant dans un lieu précisé dans un formulaire d'autorisation de tâches, le CFSD paiera les frais de déplacement et de subsistance en plus des honoraires professionnels proposés pour l'animation (les tarifs journaliers de base ne comprennent pas les frais de déplacement et de subsistance). L'entrepreneur doit s'assurer que les frais de déplacement sont réduits au minimum et qu'ils sont préapprouvés par l'autorité du CFSD appropriée.

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier

150zh.08B62-170553

Id de l'acheteur - Buyer ID 150zh CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# 2. À l'article de l'EDT, 10.0 LIEU DE TRAVAIL, DÉPLACEMENTS ET HORAIRES

SUPPRIMER: Entièrement l'article 10.2.

INSÉRER: 10.2 Voyage

Si un animateur doit se déplacer à l'extérieur de la RCN pour animer une activité d'apprentissage du CFSD ou si un expert en la matière doit se déplacer pour contribuer à une activité d'apprentissage se déroulant dans un lieu précisé dans un formulaire d'autorisation de tâches, le CFSD paiera les frais de déplacement et de subsistance en plus des honoraires professionnels proposés pour l'animation (les tarifs journaliers de base ne comprennent pas les frais de déplacement et de subsistance à l'extérieur de la RCN). L'entrepreneur doit s'assurer que les frais de déplacement sont réduits au minimum et qu'ils sont préapprouvés par l'autorité du CFSD appropriée.

L'entrepreneur a la responsabilité de veiller à la santé et à la sécurité de ses ressources. Cela implique de faire en sorte que les ressources aient une assurance médicale et reçoivent tous les vaccins recommandés. Il doit aussi tenir compte d'autres considérations sanitaires ou de sécurité.

3.	À l'annexe B, Base de paiement – haut de la page :				
	SUPPRIMER : « A – Période du contrat (De	à	) x		

4. Annexe B, Base de paiement, paragraphe 2.0, Frais remboursables

SUPPRIMER: Entièrement l'article 2.1

INSÉRER 2.1 Frais autorisés de déplacement et de subsistance

Concernant les exigences relatives aux déplacements décrites à l'article 10 de l'énoncé des travaux, annexe A, l'entrepreneur sera payé pour les frais autorisés de déplacement et de subsistance qu'il a raisonnablement et convenablement engagés pour les travaux exécutés, livrés ou fournis à l'extérieur de la RCN, au prix coûtant, sans aucune indemnité pour le profit et les frais administratifs généraux, conformément aux indemnités relatives aux repas, à l'utilisation d'un véhicule privé et aux faux frais qui sont précisés aux appendices B, C et D de la <u>Directive sur les voyages du Conseil national mixte</u>; et selon les autres dispositions de la Directive qui se rapportent aux « voyageurs » plutôt qu'à celles qui se rapportent aux « employés ».

Le gouvernement du Canada n'acceptera aucuns frais de déplacement et de subsistance engagés par l'entrepreneur en raison d'un déménagement des ressources nécessaires pour respecter les modalités du présent contrat.

Tous les déplacements doivent être autorisés au préalable par le chargé de projet.

Les frais autorisés de déplacement et de subsistance seront remboursés sur présentation d'un état détaillé des coûts accompagné des reçus appropriés. Tous les paiements sont assujettis à une vérification par le gouvernement.

Montant estimatif total des frais de déplacement et de subsistance autorisés : **25 000 \$ par année.** 

Solicitation No. - N° de l'invitation 08B62-170553/A

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client 08B62-170553

Amd. No. - N° de la modif. 002

File No. - N° du dossier 150zh.08B62-170553 Id de l'acheteur - Buyer ID 150zh

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## 5. À l'annexe B, Base de paiement

#### INSÉRER:

## 1.1 Expert en la matière

Sur demande, l'entrepreneur doit fournir les services d'experts en la matière (EM). L'entrepreneur recevra un pourcentage (%) de majoration ferme tout compris pour les EM concernant le travail décrit dans l'EDT.

Catégorie	Période initiale	Période	Période	Période	Période
		d'option 1	d'option 2	d'option 3	d'option 4
	% de	% de	% de	% de	% de
	majoration	majoration	majoration	majoration	majoration
Expert en la					
matière					

6. SUPPRIMER : Pièce jointe 1 de la PARTIE 3, Barème de prix, en entier.

INSÉRER: Pièce jointe 1 de la PARTIE 3, Barème de prix AMD002

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.